

quel autre pays du monde qui recourt à des mesures monétaires et financières. Cependant, ce n'est pas l'unique solution.

Deuxièmement, le Conseil économique déclare que nous devons mettre au point une politique d'offre efficace. Il range sous ce vocable l'accroissement de la mobilité de l'effectif ouvrier, grâce à des politiques à l'égard de la main-d'œuvre, à l'amélioration de la productivité, à l'adaptation aux changements d'ordre technologique et à un meilleur équilibre entre les régions. Depuis deux ou trois ans, le gouvernement, et celui qui l'a précédé, se sont beaucoup dépensés dans ce domaine. La mobilité de la main-d'œuvre et le programme de recyclage ont été inaugurés par l'ancien gouvernement sous la direction du très honorable M. Pearson. Plusieurs mesures législatives sont venues accroître la productivité. Une des plus récentes envisage non seulement la productivité mais encore l'équilibre régional. C'est le nouveau bill présenté par le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand) au sujet des stimulants aux industries de certaines régions.

Troisièmement, l'exposé traite de l'adaptation aux changements technologiques. Ici encore, certaines mesures concernant la main-d'œuvre proposées par le gouvernement représentent une tentative en vue de régler ces questions. Quatrièmement, le Conseil économique insiste sur la nécessité d'une meilleure coordination de la planification fiscale de la part des autorités fédérales et provinciales. Au cours des deux dernières conférences fédérales-provinciales et des rencontres qui ont eu lieu entre les fonctionnaires avant ces conférences et dans l'intervalle, le gouvernement a proposé des mesures destinées à exercer un contrôle plus efficace sur les programmes fédéraux-provinciaux. Le gouvernement a déclaré plus d'une fois que ce genre de choses était extrêmement nécessaire si nous voulions contrôler les prix et l'inflation au Canada. On s'occupe aussi de donner suite à cette recommandation.

En guise de cinquième recommandation, le Conseil déclare qu'il vaut mieux renseigner le consommateur canadien sur les régions et sur les causes qui président à l'établissement des prix. Il suggère l'établissement d'un comité de planification du Sénat et de la Chambre des communes des affaires économiques. Le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Basford) a déclaré la semaine dernière, je crois, qu'il avait l'intention de constituer ce comité sous peu. Dans le Livre blanc sur la politique des prix qu'il a présenté à la fin de l'année dernière, il signifiait déjà son intention de créer un comité de ce genre.

Ensuite, et voici une recommandation très importante, on recommande de tenter d'enrayer l'inflation et la hausse des prix en réduisant les tarifs et les obstacles aux échanges commerciaux. J'ignore si certains députés de l'opposition ont traité de cette question. Tout le monde sait que le budget présenté il y a tout juste deux semaines prévoyait, entre autres dispositions importantes, la mise en œuvre en entier des dispositions de la négociation Kennedy ayant trait aux réductions tarifaires et à la suppression des entraves au commerce.

On ne peut avoir le drap et l'argent. Lorsque le gouvernement prend des mesures pour établir une commission des prix, réduire les tarifs, ou adopter de nouvelles politiques d'approvisionnement et de production, vous ne pouvez le critiquer au moment où il présente ces mesures, et deux mois plus tard, lors d'un débat comme celui-ci, aller prétendre qu'il ne fait rien. Les partis de l'opposition feraient un travail beaucoup plus constructif s'ils s'efforçaient d'y apporter des améliorations au moment où elles sont présentées. Les jours réservés à l'opposition, tout ce que nous entendons c'est une litanie de griefs et de plaintes contre le gouvernement, et très peu de conseils constructifs sur les problèmes de l'heure.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas sûr de devoir participer au débat car après avoir entendu le député de Notre-Dame-de-Grâce (M. Allmand), je me demande s'il existe des problèmes au Canada concernant la consommation et les corporations, la hausse du coût de la vie et les autres questions mentionnées par les préopinants aujourd'hui. Le député devrait dire la même chose au pays pour voir la réaction. J'aurais cru que les députés de Saint-Jean-Est (M. McGrath), de Lambton-Kent (M. McCutcheon) et d'Edmonton-Centre (M. Paproski) auraient été d'accord en général sur les problèmes auxquels la nation canadienne fait face, au lieu de ces théories, hypothèses et autres noms ronflants, qu'on peut employer pour décrire ce que je viens d'entendre.

• (8.50 p.m.)

Néanmoins, je tiens à dire quelques mots parce que je m'intéresse vivement au crédit pour l'année de 16 millions de dollars dont le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Basford) disposera pour musarder. Le choix de mots laisse peut-être à désirer, mais le ministre est censé employer ces 16 millions de dollars pour enrayer l'inflation et